

CANIGEN® CHPPi/L



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 28-09-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chiens.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chiens à partir de 8 semaines d'âge, immunisation active en vue de :

- prévenir la mortalité et les signes cliniques causés par le virus de la maladie de Carré (CDV);
- prévenir la mortalité et les signes cliniques causés par l'adénovirus canin de type 1 (CAV-1);
- prévenir la mortalité et les signes cliniques et réduire l'excrétion causés par le parvovirus canin (CPV) - étude d'efficacité réalisée avec la souche CPV-2b;
- prévenir les signes cliniques et réduire l'excrétion causés par le parvovirus canin (CPV) - étude d'efficacité réalisée avec la souche CPV-2c;
- réduire les signes cliniques respiratoires et l'excrétion virale causés par le virus parainfluenza canin (CPiV) et l'adénovirus canin de type 2 (CAV-2);
- prévenir la mortalité et réduire l'infection, les signes cliniques, la colonisation rénale, les lésions rénales et l'excrétion urinaire associés à *Leptospira Canicola*;
- réduire l'infection, les signes cliniques, la colonisation rénale et l'excrétion urinaire associés à *Leptospira Icterohaemorrhagiae*.

Mise en place de l'immunité :

La mise en place de l'immunité a été démontrée à partir de 3 semaines après la primo-vaccination pour CDV, CAV-2 et CPV, 4 semaines pour CAV-1 et CPiV, 5 semaines pour *L. Canicola* et 2 semaines pour *L. Icterohaemorrhagiae*.

Durée de l'immunité :

La durée de l'immunité est d'une année après la primo vaccination pour toutes les valences.

Dans les études portant sur la durée de l'immunité un an après la primo vaccination, il n'a pas été mis en évidence de différence significative entre le groupe vacciné et le groupe témoin en ce qui concerne l'excrétion virale de CPiV et CAV-2, la réduction de la colonisation rénale pour *L. Canicola* et *L. Icterohaemorrhagiae*, et les lésions rénales et l'excrétion urinaire pour *L. Canicola*.

Après le premier rappel annuel, la durée d'immunité est de 3 ans pour CDV, CAV-1, CAV-2 et CPV.

Pour CAV-2, la durée d'immunité après le premier rappel annuel n'a pas été établie par épreuve virulente et est basée sur la présence d'anticorps anti-CAV-2 3 ans après le rappel de vaccination.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie sous-cutanée.

Posologie



Après reconstitution de la fraction lyophilisée à l'aide de la fraction liquide, agiter doucement et administrer immédiatement une dose de 1 mL par voie sous-cutanée selon le protocole vaccinal suivant :

Primo-vaccination :

- première injection à partir de l'âge de 8 semaines
- deuxième injection 3 ou 4 semaines plus tard.

Des anticorps d'origine maternelle peuvent, dans certains cas, avoir une influence sur la réponse immunitaire au vaccin. Dans ce cas, une 3ème injection est recommandée à partir de l'âge de 15 semaines.

Vaccination de rappel :

Une injection de rappel avec une seule dose doit être administrée 1 an après la primovaccination.

Les vaccinations suivantes sont effectuées à intervalles de trois ans maximum.

Un rappel de vaccination annuel étant nécessaire pour parainfluenza et les leptospires, une dose de vaccin VIRBAC contre le virus parainfluenza et les leptospires doit être administrée annuellement.

Le produit reconstitué est d'une couleur légèrement beige rosé.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Une dose de 1 mL contient :

Lyophilisat :

- Substances actives :

Virus vivant atténué de la maladie de Carré (CDV), souche Lederle $10^3 - 10^{4,9}$ DICC₅₀ *

Adénovirus canin de type 2 (CAV-2) vivant atténué, souche Manhattan $10^4 - 10^6$ DICC₅₀ *

Parvovirus canin vivant atténué (CPV), souche CPV780916 $10^5 - 10^{6,8}$ DICC₅₀ *

Virus parainfluenza canin vivant atténué (CPiV), souche Manhattan $10^5 - 10^{6,9}$ DICC₅₀ *

* DICC₅₀ : dose infectant 50 % des cultures cellulaires.

Suspension :

- Substances actives

Leptospira interrogans inactivé :

- séro-groupe Canicola sérovar Canicola, souche 601903 4350 - 7330 U (**)

- séro-groupe Icterohaemorrhagiae sérovar Icterohaemorrhagiae, souche 601895 4250 - 6910 U (**)

** Unité ELISA de masse antigénique.

Principes actifs / Molécule

Maladie de Carré, Laryngotrachéite infectieuse canine (CAV2), Parvovirus canin (CPV), Virus parainfluenza canin (CPiV), *Leptospira Canicola* inactivé, *Leptospira icterohaemorrhagiae* inactivé

Forme pharmaceutique

Lyophilisat

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Vaccin : délivrance soumise à ordonnance.

Usage vétérinaire.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Sans objet.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Induction d'une immunité active contre le virus de la maladie de Carré, l'adénovirus canin, le parvovirus canin, le virus parainfluenza canin, *Leptospira interrogans* séro groupe Canicola et *Leptospira interrogans* séro groupe *Icterohaemorrhagiae*.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Non connues.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible



Ne vacciner que les chiens en bonne santé.

La présence d'anticorps d'origine maternelle (chiots issus de femelles vaccinées) est susceptible d'interférer, dans certains cas, avec la prise vaccinale. Le protocole vaccinal doit alors être adapté en conséquence (voir rubrique « Posologie et voie d'administration »).

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Une tuméfaction transitoire (? 4 cm) ou un léger œdème local diffus dans de rares cas, accompagné de douleur ou de prurit, a été fréquemment observé dans les études d'innocuité. Toute réaction locale de ce type disparaît spontanément en 1 à 2 semaines.

Un état léthargique transitoire a été fréquemment observé dans les études cliniques.

Une hyperthermie transitoire ou des troubles digestifs tels que de l'anorexie, de la diarrhée ou des vomissements ont été rarement rapportés dans des déclarations spontanées de pharmacovigilance.

Des réactions d'hypersensibilité (par exemple anaphylaxie, manifestations cutanées telles qu'œdème/gonflement, érythème, prurit) ont été signalées dans de très rares cas. En cas de réaction allergique ou anaphylactique, un traitement symptomatique approprié doit être administré.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- Très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- Fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- Peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1000 animaux traités)
- Rare (entre 1 et 10 animaux sur 10000 animaux traités)
- Très rare (moins d'un animal sur 10000 animaux traités, y compris les cas isolés).

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Après vaccination, les souches virales vaccinales vivantes (CAV-2, CPV) peuvent diffuser, chez les animaux non vaccinés, mais sans aucun effet pathogène pour les animaux en contact.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice et l'étiquette.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Ne pas utiliser pendant la gestation et la lactation.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

L'administration de 10 fois la dose de vaccin à un seul point d'injection n'a entraîné aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés dans la rubrique « Effets indésirables » à l'exception de la durée des réactions locales (jusqu'à 26 jours).

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Incompatibilités

Ne pas mélanger le vaccin avec d'autres médicaments.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 18 mois.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : utiliser immédiatement après reconstitution.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver et transporter réfrigéré (entre 2°C et 8°C).

Protéger de la lumière.

Ne pas congeler.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VIRBAC

1^{ère} avenue 2065 m LID

06516 CARROS France

Classification ATC Vet

- QI07AI02

Laboratoire



VIRBAC France
Espace Azur Mercantour
3^e rue LID
06510 CARROS
<http://fr.virbac.com>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/6792226 4/2011

Date de première autorisation

2011-05-26

Présentation et quantité

CANIGEN[®] CHPPi/L Boîte de 10 flacons de lyophilisat et de 10 flacons de 1 mL de solution

Code GTIN : 03597132108072

CANIGEN[®] CHPPi/L Boîte de 50 flacons de lyophilisat et de 50 flacons de 1 mL de solution

Code GTIN : 03597132108089